AVIS

COUR D'APPEL DU MANITOBA

OBJET : HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE AU COMPTOIR DU GREFFE

Compte tenu des besoins actuels de la Cour, des changements temporaires sont apportés aux heures d'ouverture du service au comptoir du greffe de la Cour d'appel.

Jusqu'à nouvel ordre, le service au comptoir sera offert comme suit :

- Les lundis et mardis, de 9 h à 15 h 30
- Fermé le mercredi
- Les jeudis et vendredis, de 9 h à 15 h 30
- Fermé les fins de semaine et les jours fériés

Lorsque la date limite pour le dépôt d'un document auprès de la Cour d'appel tombe un mercredi, le document sera accepté le jour ouvrable suivant. La possibilité d'effectuer un dépôt électronique par l'entremise de la plateforme TitanFile restera inchangée.

Le personnel du greffe continuera d'être disponible pour répondre aux demandes de renseignements par courriel (courtofappeal@gov.mb.ca) et par téléphone (204 945-2647, option 7) pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (à l'exception des jours fériés).

DONNÉ PAR :

« Original signé par »

Madame Marianne Rivoalen
Juge en chef du Manitoba

DATE : le 1 octobre 2025